



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## métiers de bouche

Question écrite n° 49850

### Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur l'avenir la fête de la gastronomie. Cette fête, qu'il a initié lorsqu'il était ministre, a connu sa troisième édition en septembre 2013. Grand moment de convivialité et de partage autour de la gastronomie, elle permet de mettre à l'honneur l'ensemble des produits de nos terroirs et d'échanger sur l'ensemble des métiers liés de près ou de loin à la gastronomie. Il lui rappelle que la gastronomie participe au rayonnement international de la France en tant qu'élément du patrimoine culturel de nos territoires, comme en témoigne d'ailleurs le succès aux États-Unis au début de l'été 2013 de la *french restaurant week*, prolongement de cette fête outre-atlantique. La gastronomie participe également au développement économique de notre pays, en mettant en relation toute une diversité de profils et de métiers. La fête de la gastronomie mobilise les acteurs du tourisme, des collectivités locales, de l'hôtellerie, de la restauration, de la viticulture, et rencontre un franc succès dans les territoires. Elle permet à tous les Français de découvrir ce milieu de manière ludique au travers de repas, de visites de lieux emblématiques, de découvertes de produits locaux, de dégustations. Toutefois, de nombreux professionnels du secteur l'ont sollicité, en sa qualité de créateur de cette fête pour lui faire part de leurs inquiétudes sur la pérennité de cet événement. Il lui demande par conséquent de lui préciser clairement et sans ambiguïté ses intentions.

### Texte de la réponse

Célébrée le premier jour de l'automne en France et à l'étranger, la fête de la gastronomie est l'occasion pour les professionnels de faire découvrir au grand public les talents et le savoir-faire français dans les arts culinaires en lui proposant des activités diverses, des plus traditionnelles au plus originales. Depuis 2012, la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme, a souhaité développer cette fête populaire, affirmant son attachement à la gastronomie française et à la reconnaissance du talent et des savoir-faire des cuisiniers français. Placée sous le signe de la solidarité et du partage, la fête de la gastronomie est également un hommage à des secteurs primordiaux pour l'économie. La France est en effet le premier producteur agricole européen, et la restauration est un des vecteurs majeurs de l'attractivité touristique de notre pays. Pour renforcer l'importance de cet événement, la ministre en charge de l'artisanat, du commerce et du tourisme, avait présenté ses priorités pour la dernière édition qui a eu lieu en 2013 : - développer la fête de la gastronomie dans tous les territoires, notamment dans les quartiers défavorisés, les zones rurales et en outre-mer ; - valoriser la diversité des cultures qui influencent notre gastronomie ; - rendre la gastronomie accessible à un plus grand nombre de Français ; - renforcer son rayonnement dans le monde, par la promotion de nos savoir-faire d'excellence, en s'appuyant notamment sur les grands chefs français présents à l'étranger. Afin de permettre aux écoles et aux entreprises de profiter pleinement de l'événement, la fête de la gastronomie s'est déroulée pour la première fois en 2013 sur trois jours. Cette troisième édition a mobilisé 230 000 professionnels de la gastronomie et 7 650 événements ont été organisés en France et à l'étranger. Face à ce succès, le gouvernement entend pérenniser l'événement et en faire un rendez-vous annuel incontournable pour la gastronomie française, même s'il convient sans aucun doute de mieux articuler les différents rendez-vous ou initiatives de ce type. Une réflexion interministérielle est

engagée à ce sujet. L'édition 2014, prévue du 26 au 28 septembre prochain, sera sans nul doute un succès dont la préparation est très largement engagée, en lien avec les professionnels. Elle mettra à l'honneur le geste culinaire et, à travers lui, la préservation du savoir-faire qui font l'excellence de la gastronomie française.

## Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Lefebvre](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49850

**Rubrique :** Commerce et artisanat

**Ministère interrogé :** Artisanat, commerce et tourisme

**Ministère attributaire :** Commerce, artisanat, consommation et économie sociale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 février 2014](#), page 1458

**Réponse publiée au JO le :** [19 août 2014](#), page 6987